



**11^{ème} Conférence des Nations Unies sur le climat (COP11)
LA CES ESTIME QUE LES PAYS DU NORD DOIVENT PRENDRE LEURS
RESPONSABILITÉS PAR RAPPORT AUX PAYS DU SUD
28 novembre au 8 décembre 2005, Montréal (Canada)**

Bruxelles, le 25 novembre 2005

La Confédération européenne des syndicats (CES) demande qu'une place accrue soit donnée aux questions d'emploi et de solidarité dans les négociations climatiques et que l'Union européenne s'engage résolument en faveur d'un nouvel accord multilatéral pour prolonger le protocole de Kyoto au-delà de 2012.

Une importante délégation composée de représentants des syndicats internationaux, de la CES, des syndicats d'Europe et du reste du monde participera à la 11^{ème} conférence des parties de la convention climat des Nations Unies (COP11) et à la première conférence des parties du protocole de Kyoto (MOP 1).

Dans leur déclaration officielle adressée à la Conférence, les syndicats demandent que les questions d'adaptation aux effets du changement climatique soient en tête de l'agenda de la COP11. Les pays riches ne peuvent pas se défaire de leur responsabilité. Ils doivent mettre en œuvre les moyens nécessaires pour aider les pays les plus vulnérables à faire face à ce défi.

La CES insiste pour que l'Union européenne respecte les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre qu'elle s'est assignée elle-même dans le cadre du protocole de Kyoto. « *Le retard pris par l'Union est préoccupant. Respecter Kyoto est une question de solidarité avec les populations des pays du sud les plus exposés aux effets du changement climatique. C'est aussi une question de crédibilité de l'Union dans les négociations internationales sur le climat* », déclare John Monks, secrétaire général de la CES.

La CES appelle aussi l'Union européenne à s'engager pour que les parties de la COP 11 adoptent **une feuille de route pour la négociation d'un cadre multilatéral après la période d'expiration du protocole de Kyoto (2008-2012)**. L'Union européenne s'est dotée, sur le plan interne, d'objectifs ambitieux de réduction des émissions à long terme. Elle doit montrer les mêmes ambitions sur la scène mondiale.

Pour la CES, tout accord futur doit avoir pour but de limiter les émissions, non seulement de l'Europe, mais aussi des Etats-Unis, et de réduire l'intensité énergétique de la croissance des pays en développement, en respectant le principe des « responsabilités communes mais différenciées ».

Le protocole de Kyoto, c'est aussi une chance pour l'emploi et le progrès social en Europe et dans le monde. Les syndicats proposent la mise en place de *programmes sectoriels internationaux* rassemblant les efforts des pays du Nord et du Sud en termes d'innovation, d'investissement et de recherche et de formation professionnelle dans des domaines comme le transport, l'habitat et la génération d'électricité.

Tous les acteurs sont concernés. Renforcer le dialogue social, la concertation et la négociation entre employeurs et syndicats est un acte essentiel pour mobiliser les énergies et les compétences.

Le protocole de Kyoto exige aussi **de la solidarité**. Car les changements requis ne se produiront pas si les travailleurs craignent de perdre leurs emplois. Des « programmes de transition de l'emploi » comprenant des mesures de soutien des revenus et de reconversion doivent être élaborés dès maintenant dans l'ensemble des pays.

[La déclaration des syndicats à la COP11/MOP1](#)

Plus information:

Patricia Grillo

Responsable de la Presse et de la Communication

Tél : + 32 (0)2 224 04 30 – GSM : + 32 (0)477 77 01 64

E-mail : Pgrillo@etuc.org